



## VIDE TA CHAMBRE

## DIMANCHE 5 MAI de 10h à 17h Au Foyer Rural de Ludon-Médoc

Les parents d'élèves délégués de la maternelle Lucie Aubrac organisent un « vide ta chambre » au profit de l'Association Coopérative Ludonnaise de l'Ecole Maternelle (A.C.L.E.M.)

Les emplacements seront attribués par ordre de date d'inscription mais sont réservés, en priorité, aux parents des enfants scolarisés à l'école maternelle et à l'école primaire de Ludon-Médoc, dans la limite des places disponibles.

L'inscription sera définitive dès réception du bulletin accompagné du règlement de 5 € par chèque à l'ordre de l'**ACLEM**, à retourner à l'école maternelle ou à la mairie de Ludon-Médoc **avant le 9 avril 2019**.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter via le site <a href="https://lesenfantsdelucie.ovh/">https://lesenfantsdelucie.ovh/</a>

☐ Enfant en classe de maternelle :	☐ Enfant en o	classe de primaire :	☐ Extérieur
Nom:		Prénom :	
Adresse:			
Code Postal :		Ville :	
Date de Naissance :/	_		
Tel. Portable :		E-Mail :	
N° Carte Identité :			Lieu:
Je soussigné(e)		déclare sur l'honneur :	
- ne pas être commerçant(e)			
<ul> <li>ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du Commerce)</li> <li>ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du Code Pénal)</li> </ul>			
Fait à :	Le://	2019	Signature

## Encadré réservé à l'organisation

Date de réception : / / 2019

N° d'exposant : \_ \_ \_

Toute réservation est considérée comme définitive et ne donnera lieu en aucun cas à un remboursement en cas d'absence de votre part.

L'organisateur n'est en aucun cas responsable des marchandises d'origine douteuse.

La vente d'armes, d'animaux et de contrefacon est interdite et puni par la loi.

Votre inscription vous sera validée par mail au plus tard le 12/04/2019.

Votre numéro d'emplacement vous sera communiqué la veille de la manifestation.